



SITE

Prairies marécageuses de la ferme du Castrum

Bruxelles, Rue du Pré aux Oies

Statut juridique



Classé

ID

Urban : 32

Typologie

Site semi-naturel

Le classement comme site complète celui de la ferme du XIVe siècle dite «Castrum» de Haren, classée le 8 août 1988. L'ensemble du paysage végétal est constitué de prairies plus ou moins exploitées pour le pâturage bovin et équin et pour la production de fourrage. Les herbages sont entrecoupés ou limités d'alignements d'arbres et de bosquets. Les parcelles longeant la gare de formation composent la partie du site la plus diversifiée et la plus intéressante d'un point de vue phytoécologique.

Indépendamment des alignements et groupes de saules blancs, saules hybrides et peupliers du Canada, le couvert végétal est essentiellement herbacé. Il est formé de trois associations de prairies bien individualisées mais passant progressivement de l'une à l'autre en fonction de l'humidité du sol, liée à la topographie. Une partie en dépression, correspondant peut-être à un ancien bras-mort de la Senne, est caractérisée par une prairie mouillée-marécageuse à laïches, prêles des marais, joncs et salicaire. Seul un fragment de roselière témoigne encore du caractère marécageux du terrain et de la présence d'un ruisseau autrefois actif.

Fragment de paysage rural anachronique car isolé dans un environnement urbain-industriel, le site du Castrum côtoie à l'est le front urbain de la rue du Pré-aux-Oies, composé d'habitations résidentielles mitoyennes, tandis qu'à l'ouest, il butte contre un espace entièrement accaparé par les structures ferroviaires et des bâtiments industriels.

